



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,  
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

## DOSSIER DE PRESSE

### Les premières rencontres nationales des métiers de l'économie verte



Mardi 14 juin 2011



Ressources, territoires, habitats et logement  
Énergies et climat  
Prévention des risques

Développement durable  
Infrastructures, transports et mer

Présent  
pour  
l'avenir

---

## Sommaire

**L'économie verte et équitable, un nouveau modèle de croissance**

**Les métiers verts d'aujourd'hui et de demain**

**Les secteurs qui embauchent**

**L'observatoire national des emplois et métiers liés à l'économie verte**

**Ils s'engagent : Signature des conventions partenariales**

## Annexes

**Les actions majeures mises en œuvre depuis le lancement du plan métiers**

**La liste des documents mis à disposition sur le site Internet du ministère**

**Fiches : Pôle emploi et les emplois de la croissance verte : Les métiers de la croissance verte**

**Fiches : Pôle emploi et les emplois de la croissance verte : Les secteurs emblématiques de la croissance verte**

**La synthèse des travaux des 11 comités de domaines du plan métiers**

# L'économie verte et équitable, un nouveau modèle de croissance

L'accélération du changement climatique, la dépendance toujours plus accrue de notre société aux ressources naturelles et la raréfaction des énergies fossiles, sont autant de facteurs qui ont favorisé une prise de conscience croissante de la nécessité de faire évoluer nos modes de conception, de production et de consommation en faveur d'une économie plus sobre.

L'économie verte et équitable, économie qui utilise moins ou mieux la ressource énergétique et les matières premières non renouvelables et préserve l'environnement, est une opportunité pour de nouveaux emplois, pour une meilleure compétitivité de nos entreprises, pour le développement de filières industrielles et de service. Chaque jour, les métiers et les compétences au service de l'économie verte prennent plus de place dans notre société. Aujourd'hui, les activités de cette économie verte représentent, tous métiers confondus, 950 000 emplois : près de 420 000 dans les éco-activités et 530 000 dans les activités dont la finalité n'est pas environnementale mais qui produisent des biens et services favorables à la protection de l'environnement ou à la gestion des ressources naturelles. (Source : Service de l'observation et des statistiques).

La mobilisation en faveur des métiers de l'économie verte est un des chantiers prioritaires du Grenelle de l'Environnement qui prévoit **440 milliards d'euros d'investissements verts d'ici à 2020 dans les secteurs du logement, des transports, des énergies renouvelables, de l'agriculture ...**

En 2009, le ministère du Développement durable a lancé le Plan métiers<sup>1</sup> qui a mobilisé l'ensemble des parties prenantes : collectivités locales, entreprises publiques et privées, secteur de l'emploi et de la formation, partenaires sociaux, ONG, administrations, experts. De la formation initiale des ingénieurs à la formation permanente et continue des techniciens de maintenance... le Plan métiers a été conçu pour adapter le marché de l'emploi et les services de la formation et de l'orientation aux réalités de l'économie verte.

Les Premières rencontres des métiers de l'économie verte représentent une étape importante pour tous les acteurs qui ont contribué à la mise en œuvre du Plan métiers.

---

<sup>1</sup> Le plan métiers se focalise sur les 11 domaines les plus concernés par les créations ou les transformations d'emplois : transports, automobile, énergies renouvelables, eau-assainissement-déchets-air, métiers du bâtiment, agriculture et forêts, systèmes éco-électriques, raffinage-carburants-chimie verte, tourisme, métiers de la mer, biodiversité-services écologiques.

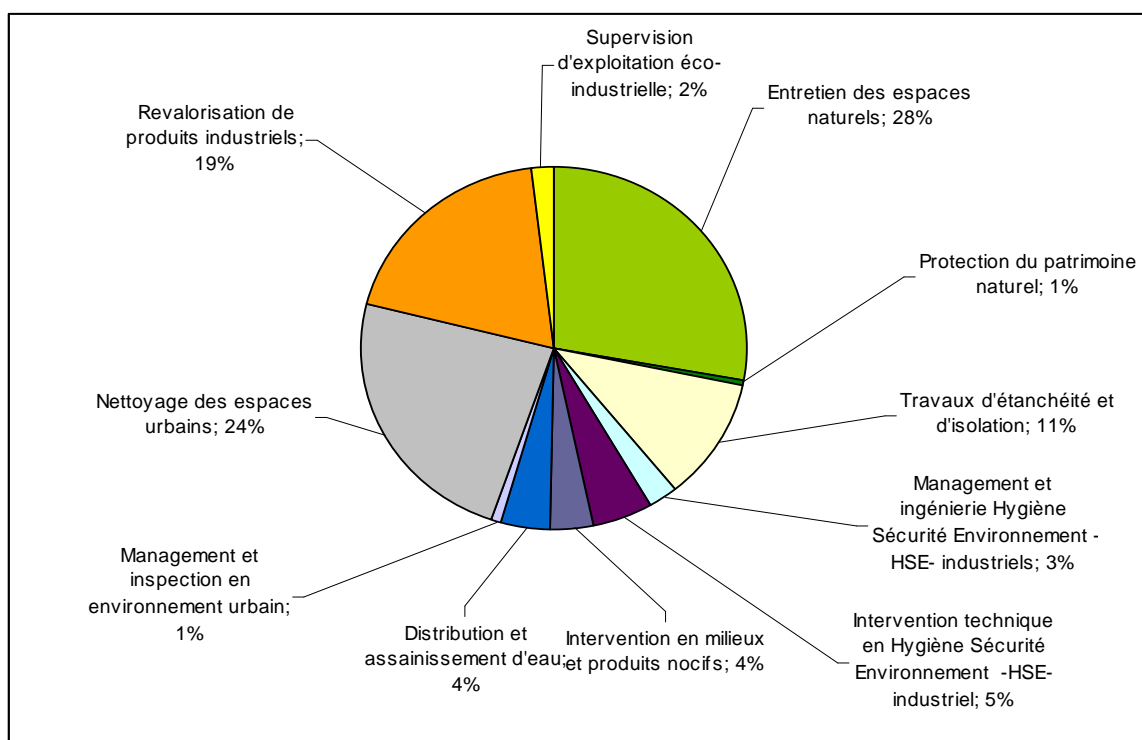
# Les métiers verts d'aujourd'hui et de demain

Poseur en isolation thermique, diagnostiqueur de qualité de l'air intérieur, agent de parc national, juriste en environnement... **les métiers verts** qui contribuent directement à mesurer, prévenir, maîtriser, corriger les impacts négatifs et les dommages sur l'environnement.

Expert forestier : je recherche le label de forêt éco-gérée ; agent d'entretien des parcs et jardins : je veille à la biodiversité, plombier : j'installe des pompes à chaleur ; couvreur : je pose des panneaux photovoltaïques ; technicien de fabrication en industrie chimique : je suis les procédures du règlement REACH... **les métiers verdissants** sont des métiers dont la finalité n'est pas environnementale, mais qui intègrent de nouvelles « briques de compétences vertes » prenant en compte la dimension environnementale. Les métiers verdissants représentent un volume de l'ordre de 3,1 millions (estimation basse) à environ 3,7 millions d'emplois (estimation haute).

**A terme, tous les emplois auront « verdi ».** D'ores et déjà, la plupart des métiers intègre le développement durable : responsabilité sociétale des entreprises dans la formation en management ; changement climatique dans l'enseignement en tourisme ; analyse de cycle de vie dans la formation des ingénieurs ; biodiversité dans la formation en urbanisme ; éco-mobilité dans la formation tant des ingénieurs des transports que des logisticiens ; gestion des déchets dans les formations en travaux publics. Les diplômes des filières agriculture, bâtiment, électrotechnique, industries de procédés, énergies... sont ainsi révisés en priorité, soit par l'intégration de nouveaux modules, soit par une révision de leur contenu.

Plus de la moitié des offres d'emploi pour les métiers verts en 2010 se concentrent sur les métiers liés aux espaces naturels et urbains :



Source : Insee – Pôle Emploi. Traitements : SOeS, 2011.

# Les secteurs qui embauchent

De nombreuses filières embauchent et créent de nouveaux types de compétences :

- **Les éco-filières : métiers de l'environnement (eau, assainissement, déchets, air, biodiversité) et énergies renouvelables**

Les éco-activités ont pour finalité de protéger l'environnement ou de gérer les ressources naturelles. Elles concernent, entre autres, les domaines de la pollution de l'air, de la gestion des déchets, de l'assainissement, de la biodiversité et des énergies renouvelables.

Les éco-activités ont mobilisé **427 100 emplois** en 2009, en hausse de 0,7 % par rapport à 2008. L'emploi dans les éco-activités représente environ 1,6 % de l'emploi intérieur total. **Les activités de protection de l'environnement dominent avec 257 700 emplois en 2009. Parmi ces activités, la gestion des eaux et des déchets concentrent le plus d'emploi (37 % chacune)**. L'emploi dans la pollution de l'air et la biodiversité reste en revanche modéré (respectivement 3 % et 4 % de l'emploi dans les activités de protection de l'environnement). Les activités de gestion des ressources naturelles représentent 112 800 emplois en 2009. L'emploi dans les énergies renouvelables en représente 46 %.

- **Mais aussi, des secteurs moins verts et moins grand public comme les systèmes éco-électriques**

Des secteurs comme l'agriculture, le bâtiment, les transports, l'électromécanique peuvent contribuer fortement à la réduction de l'impact environnemental, par le recours à des matériaux, des technologies ou des pratiques contribuant à l'efficacité énergétique et plus largement à la préservation de l'environnement.

Des briques de compétence vertes s'insèrent progressivement dans l'ensemble des métiers ; elles permettent aujourd'hui aux entreprises de répondre notamment à des besoins émergents et de se différencier sur le marché. Elles seront rapidement incontournables pour l'ensemble des secteurs professionnels car l'économie verte progresse tant en France qu'au niveau international. Ces évolutions valent tout autant pour le secteur privé que pour le secteur public (bâtiments publics, urbanisme, évaluation des projets, achats publics durables...).

## Focus sur l'industrie électromécanique

L'évolution de notre système de production vers une plus grande prise en compte des aspects environnementaux est une opportunité majeure pour l'industrie électromécanique qui développe de nouveaux produits permettant les économies d'énergie, l'efficacité énergétique et la production des énergies renouvelables. Elle est ainsi en lien direct avec la production d'énergie et l'évolution du mix énergétique à travers la mise en place d'un réseau électrique intelligent. **L'Ademe évalue à 53 000 (+ 155 % par rapport à 2007) l'augmentation du nombre d'emplois dans l'industrie des biens d'équipements (construction électromécanique y compris montage) à l'horizon 2012. Les mesures du Grenelle et du plan de relance devraient générer en moyenne, sur la période 2010-2020, une croissance de l'activité du secteur des matériels roulants de 17,6 % pour la seule activité sur le marché intérieur.** Les emplois directs liés au marché intérieur seraient ainsi portés à 8 120 en moyenne annuelle sur la période 2010-2020, soit une croissance de 14,2 %. S'agissant des emplois liés aux infrastructures, les emplois directs enregistreraient une croissance de 76,6 %, à 71 754 en moyenne annuelle, contre 40 625 en 2008<sup>1</sup>. Finalement, tous les secteurs industriels ou de services sont susceptibles de revoir leur mode de production de biens ou de services, à l'aune des critères environnementaux et de la responsabilité sociétale des organisations (RSO).

# L'observatoire national des emplois et métiers liés à l'économie verte

## Qu'est ce que l'Observatoire national des emplois et métiers liés à l'économie verte ?

C'est un observatoire qui est né du plan de mobilisation pour les emplois et les métiers de l'économie verte, présenté lors de la conférence nationale sur les métiers de l'économie verte le 28 janvier 2010. Il constitue le premier volet du pacte de solidarité écologique dont un des objectifs est de faire de la croissance verte un enjeu majeur pour l'emploi. Il répond ainsi au besoin d'identifier et de mieux cerner les emplois de cette nouvelle croissance.

## Quels sont ses objectifs ?

- Offrir un diagnostic partagé et centralisé de méthodes et de chiffrages sur les emplois, métiers et formations de la croissance verte.
- Mettre en place le suivi statistique, les modes d'observation au niveau national, ainsi qu'une déclinaison spécifique des travaux au niveau régional, dans le cadre des observatoires existants.
- Mesurer quantitativement et qualitativement des activités et des métiers concernés par ces changements.
- Mesurer dans la mesure du possible l'impact global de ces politiques sur l'emploi à travers un bouclage macroéconomique.

## Comment est-il organisé ?

L'observatoire regroupe des organismes aux compétences techniques (nationales ou régionales) permettant d'avoir une vision transversale des différents enjeux soulevés en terme d'emploi, et de produire des méthodes et des chiffrages de référence, notamment à partir des outils statistiques disponibles.

Les travaux en cours concernent l'identification du périmètre de la croissance verte et le suivi statistique des emplois, l'évaluation des impacts sectoriels et macro-économiques de la croissance verte sur l'emploi, l'évolution des métiers, des recrutements et l'adaptation des formations.

## Qui le compose ?

L'observatoire est animé par le service de l'observation et des statistiques (SOeS) au Commissariat général du ministère du Développement durable.

Il est constitué de représentants :

- du ministère du Développement durable (CGDD)
- de l'Insee
- de la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministère de l'emploi (Dares)
- du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ)
- du Centre d'analyse stratégique (CAS)
- de la Direction générale du Trésor
- de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe)
- de Pôle emploi
- de l'Association française pour la formation professionnelle des adultes (AFPA)
- du centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT)
- des observatoires régionaux de l'emploi et de la formation (OREF) et bientôt des branches professionnelles.

# Conventions partenariales signées le 14 juin 2011 avec Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, ministre de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement

## 1/- Convention de partenariat en vue de l'adaptation des métiers de l'hôtellerie de plein air à l'économie verte



### Signataires :

**Le président de la fédération nationale de l'hôtellerie de plein air, Guylhem FERAUD**

**Le président de la fédération française de camping et de caravaning, Gérard COUTÉ**

Le secteur de l'hôtellerie de plein air est, au sein du tourisme, un de ceux qui ont fait le plus tôt et le plus intensément des efforts pour s'adapter aux évolutions du développement durable : charte paysagère, prise en compte de la question des risques naturels, efforts d'éco-labellisation et/ou de certification de management environnemental, déconstruction des mobil-homes, lignes électriques enterrées, toits végétalisés, murs en bois...

Pour approfondir et fortifier cette ambition, la convention vise le développement général de compétences métiers liées au développement durable, via notamment la formation continue, pour les 20 000 permanents des campings (chefs d'entreprise et salariés) auxquels il faut ajouter de nombreux saisonniers.

## 2/- Accord cadre national pour le développement de l'emploi et des compétences dans le secteur du recyclage



### Signataires :

**Le président de la fédération des entreprises du recyclage, Pascal SECULA représenté par Igor BILIMOFF, délégué général**

**Le président de la CPNEFP des industries et du commerce de la récupération, Bernard FAVORY**

L'accord cadre national a pour objectif :

- ✓ de favoriser le déploiement dans les entreprises de recyclage de démarches de sensibilisation et d'anticipation des emplois et des compétences,
- ✓ de mettre en œuvre des actions de sécurisation des salariés par les professionnels, en particulier des plus fragilisés, en les maintenant et en les aidant à évoluer dans leur emploi voire à faciliter leur mobilité,
- ✓ d'améliorer l'image de la branche et de ses performances en matière de valorisation et de recyclage. Les actions de formation concerneront en priorité les entreprises de moins de 250 salariés, avec un effort particulier sur la tranche des entreprises de moins de 50 salariés.

### 3/- Convention cadre relative à la collaboration de Pôle Emploi et du ministère de l'écologie pour le déploiement de la Stratégie nationale de développement durable et du Plan national de mobilisation pour les emplois et les métiers dans une économie verte



#### **Signataire :**

**Le directeur général de Pôle Emploi, Christian CHARPY**

La convention cadre a pour objectif de :

- ✓ poser les principes cadres de la coopération avec Pôle emploi et en particulier,
- ✓ préciser quels leviers d'action il va mobiliser pour s'inscrire dans la démarche d'exemplarité attendue de l'Etat et des établissements publics en matière de développement durable, dans le cadre de la stratégie nationale de développement durable 2010 – 2013,
- ✓ décliner sa participation active au Plan national de mobilisation pour les emplois et les métiers dans une économie verte piloté par le MEDDTL depuis septembre 2009, d'autre part.

### 4/- Convention cadre visant à promouvoir la collaboration entre le Centre national de la fonction publique territoriale et les services du ministère de l'écologie et les écoles, organismes de formation professionnelle et établissements publics placés sous sa tutelle



#### **Signataire :**

**Le président du centre national de la fonction publique territoriale, François DELUGA**

La convention a pour objectif :

- ✓ de construire une offre de formation adaptée aux agents territoriaux intervenant dans les domaines techniques et du développement durable à partir des référentiels métiers territoriaux,
- ✓ d'optimiser les moyens de formation à l'œuvre dans le champ des compétences techniques nécessaires aux collectivités territoriales grâce à une collaboration plus étroite avec les écoles et organismes de formation professionnelle ou les établissements publics sous tutelle du ministère.

**5/- Convention de partenariat entre le Conservatoire national des arts et métiers et le ministère de l'écologie en vue de transposer dans la formation, la recherche et la diffusion de la culture scientifique les grandes orientations du Grenelle Environnement**

# le cnam

**Signataire :**

**L'administrateur général, Recteur Christian FORESTIER représenté par Dominique GENTILE, directeur national des formations**

La convention a pour objectif d'adapter toute l'offre de formation et de certification du CNAM aux besoins des branches professionnelles et des territoires en matière de transposition des grandes orientations du Grenelle de l'environnement et d'établir une cartographie des certifications liées aux métiers de l'économie verte, basée sur un croisement des champs professionnels avec les fonctions identifiées dans les entreprises et les niveaux de qualification requis.

**6/- Convention pour l'évolution des métiers et des compétences dans le secteur des Travaux Publics dans le contexte de l'économie verte**



**Signataire :**

**Le Président de la Commission Développement durable de la Fédération Nationale des Travaux Publics, Jean Louis MARCHAND**

La convention a pour objectif :

- ✓ d'accompagner les évolutions des métiers en développement ou en transformation du fait de la croissance verte,
- ✓ de détailler les besoins en compétences et en formation et qualification au regard des chantiers à réaliser dans le cadre de la traduction effective des décisions de la loi de programmation pour la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement et de la loi d'engagement nationale pour l'environnement.

**7/- Convention pour l'adaptation des métiers et des formations du secteur fluvial aux perspectives de l'économie verte, passée entre l'association Entreprendre pour le fluvial et le ministère de l'écologie**



**Signataire :**

**Le Président d'Entreprendre pour le fluvial, Christian PARENT**

La convention a pour objectif de contribuer à la relance de la filière de transport de fret et de passagers par la voie d'eau en lui donnant les moyens d'assurer le maintien et le développement des compétences dans les différents métiers mobilisés autour de l'activité de transport (chaudronniers, électriciens, métiers liés aux BTP, commissionnaires de transport, logisticiens, gestionnaires d'infrastructures, chargeurs, organisateurs de travaux, etc.) avec pour finalité de transporter mieux. Il s'agira en particulier de faire un diagnostic précis des besoins des entreprises et de développer les formations adaptées.

# ANNEXES

## Les actions majeures mises en oeuvre depuis le lancement du plan métiers

- ✓ Travail de fond produit début 2010 sur les évolutions des métiers et des emplois des filières professionnelles étudiées dans les 11 Comités de domaines mis en place (transports, automobile, énergies renouvelables, eau-assainissement-déchets-air, métiers du bâtiment, agriculture et forêts, systèmes éco-électriques, raffinage-carburants-chimie verte, tourisme, métiers de la mer, biodiversité) et complété en 2011.
- ✓ Mise en place d'un Observatoire national des emplois et des métiers liés à l'économie verte chargée d'observer et d'identifier les métiers et les emplois de l'économie verte ; livraison d'un premier rapport d'activité fin 2010 et diffusion d'une publication en 2011 sur les travaux 2010-2011 de l'observatoire.
- ✓ Intégration progressive par les ministères en charge de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et les ministères certificateurs des compétences de l'économie verte dans tous les programmes de formation et les diplômes pour tenir compte de l'évolution des métiers.
- ✓ Inscription du développement durable dans les plans de formation des personnels enseignants, notamment en ce qui concerne les diplômes renouvelés.
- ✓ Partenariat initié avec le conservatoire national des arts et métiers pour adapter son offre de formation post bac au niveau national et régional
- ✓ Mission confiée en 2011 au président de la Commission nationale de la certification professionnelle (CNCP) et au délégué interministériel à l'information et à l'orientation (DIO) en vue d'améliorer l'information sur les métiers du développement durable et sur les dispositifs de formation et de certification professionnelles qui y conduisent.
- ✓ Signature au niveau territorial de conventions expérimentales avec les régions Alsace, Nord-Pas-de-Calais, Corse en décembre 2010, et en juin 2011 avec la Réunion.
- ✓ Négociations en cours des prochains Contrats de plan régionaux de développement de la formation professionnelle (CPRDFP) qui doivent être signés à l'automne 2011 pour démultiplier les initiatives locales en faveur des métiers de l'économie verte.

# La liste des documents mis à disposition sur le site Internet du ministère

**Vous trouverez sur le site Internet du ministère** à la rubrique :  
Les métiers et l'économie « verte »

[www.developpement-durable.gouv.fr/metiersdeleconomieverte](http://www.developpement-durable.gouv.fr/metiersdeleconomieverte)

De nombreuses informations relatives à la problématique des métiers de l'économie verte : la présentation et les travaux du plan national de mobilisation, les références des principales études internationales, nationales, régionales ou sectorielles, les actions de nos partenaires, etc.

## Le plan national de mobilisation pour les emplois et les métiers de l'économie verte

- Le plan national de mobilisation pour les emplois et les métiers de l'économie verte du 28 janvier 2010
- Le dossier de presse de la conférence nationale sur les métiers de la croissance verte du 28 janvier 2010
- Etat des lieux du plan national Métiers – juin 2011
- Initiatives des partenaires du plan national Métiers - juin 2011
- Documentation sélectionnée sur les métiers de l'économie verte (de l'international au régional) - juin 2011
  - Les conventions régionales passées au titre du plan national
  - Convention de l'Alsace décembre 2010
  - Convention de la Corse décembre 2010
  - Convention du Nord-Pas-de-Calais n°1/2 décembre 20 10
  - Convention du Nord-Pas-de-Calais n°2/2 décembre 20 10
  - Convention de La Réunion 20 mai 2011

## Les rapports des comités de domaine

- Synthèse de l'ensemble des travaux des 11 comités de domaine (mai 2011)

## Les rapports des 11 comités de domaine pour la première phase (décembre 2009)

- Rapport du comité de filière agriculture et forêts
- Rapport du comité de filière automobile
- Rapport du comité de filière métiers du bâtiment
- Rapport du comité de filière biodiversité et services écologiques
- Rapport du comité de filière eau, assainissement, déchets, air
- Rapport du comité de filière électromécanique, construction électrique et réseaux
- Rapport final du comité de filière énergies renouvelables
- Rapport du comité de filière métiers de la mer
- Rapport final du comité de filière raffinage carburant et chimie verte
- Rapport du comité de filière transports
- Rapport du comité de filière tourisme

## Les rapports des comités de domaine pour la deuxième phase (2010-2011)

- Rapport du comité de filière agriculture (janvier 2011)
- Rapport du comité de filière automobile (janvier 2011)
- Rapport du comité de filière biodiversité (mars 2011)
- Rapport du comité de filière énergies renouvelables (octobre 2010)
- Rapport du comité de filière tourisme (novembre 2010)
- Rapport du comité de filière éco-électricité (juin 2011)

### **Vous trouverez aussi de nombreuses informations sur les thèmes suivants :**

- Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences dans les secteurs de l'industrie et de l'énergie dans le contexte d'une économie verte (Mai 2010 - Etude des cabinets Syndex et Alpha pour le ministère de l'Ecologie)
  - Etude
  - Synthèse de l'étude
  - Présentation au comité de pilotage du plan métiers
- Les jeunes en formation ou en recherche d'emploi face aux métiers « verts » - Septembre 2010 (Rapport de MBA d'Elise Thetard Henry)
- La croissance verte : quels impacts sur l'emploi et les métiers ? (Janvier 2010 - rapport du Centre d'analyse stratégique élaboré dans le cadre du plan national) + Synthèse
- Croissance verte et emploi (Janvier 2010 - Rapport du Conseil d'orientation pour l'emploi élaboré dans le cadre du plan national)
- Adaptation au changement climatique et compétences.
  - "Points de repère" de compétences en matière d'adaptation au changement climatique ont été élaborés par les acteurs du plan national Métiers de l'économie verte dans le cadre de la préparation du plan national d'adaptation au changement climatique (en cours de rédaction) :
  - Automobile, Bâtiment, Biodiversité, Chimie verte, Eau – Assainissement, Energies, Mer, Tourisme, Transports,
  - Métiers des énergies marines renouvelables – Rapport parlementaire de la sénatrice Gisèle Gautier - 2 décembre 2010 (PDF - 1758 Ko)

Et sur :

### **L'expérimentation Maisons de l'Emploi et Développement Durable**

### **L'observatoire national des emplois et métiers liés à l'économie verte**

- Observatoire national des emplois et métiers liés à la croissance verte : organisation et missions
- Mis en ligne le 14 juin 2011 : Travaux de l'observatoire national en 2010 - 2011

### **Les publications du commissariat général au développement durable sur les éco-activités et l'emploi environnemental**

#### **Eco-activités**

- Activités, emplois et métiers liés à la croissance verte - Périmètres et résultats - Etudes et documents - n°43 – Juin 2011
- Le Point sur : Les compétences nécessaires à une économie verte et équitable – n°87 – Juin 2011
- Les éco-activités et l'emploi environnemental en 2009 : premiers résultats - Chiffres et statistiques – n°197 - Mars 2011
- Les éco-activités au niveau européen : une méthodologie partagée, des singularités dans la collecte des données - Études et documents - n°30 - Décembre 2010
- Les éco-activités et l'emploi environnemental en 2008 : premiers résultats - Chiffres et statistiques – n°91 - Décembre 2009
- Les éco-activités et l'emploi environnemental : Périmètre de référence – Résultats 2004-2007 - Études et documents n°10 - Juillet 2009

### **Insertion des jeunes issus des formations environnementales**

- Insertion des étudiants sortant des formations environnementales supérieures - Le Point sur – n°45 - Mars 2010
- Insertion des jeunes issus des formations environnementales – Parcours professionnel de 2004 à 2007 - Chiffres et statistiques – n°37 - Mai 2009